

QUESTIONS DIVERSES DU SNEP-FSU

Nous avons déposé des QD au CA d'avril appelant à réponses et/ou développement dans la présentation du rapport général ou particulièrement en fin d'AG ;

BILAN DES PADSS dans les académies : les académies ont-elles toutes élaboré leur projet ? Un tableau récapitulatif des réunions académiques précisant quels sont les membres qui ont participé à l'élaboration du PADSS pourrait il être porté à notre information ?

Une présentation nous a été faite. Il semble que les PADSS aient tous commencé à être élaborés. Certains sont terminés, d'autres encore en cours d'élaboration ou validation par les CRUNSS.

AS EN DIFFICULTES (pas uniquement financières, même si c'est souvent lié) : Comment ces AS sont elles recensées dans les académies ? Existe-t-il dans chaque académie un observatoire ou un groupe de travail pour les aider à se re-développer ? Les actions mises en œuvre dans les académies pour les remédiations pourraient-elles être mutualisées ?

Nous avons reçu des documents en amont de l'AG:

Globalement ça va mieux sur les académies mais avec des situations qui doivent nous alerter : Amiens qui passe de 22 à 41, Clermont de 15 à 23, La Martinique de 9 à 14, Nantes de 30 à 35, Nice de 32 à 41 (pour prendre les plus significatives).

Nous avons donc déposé d'autres questions qui sont en cours de traitement dans les académies: Dispose-t-on d'éléments ou d'hypothèses pour expliquer ces situations ? (changement d'équipes dans les établissements ? Effets président d'AS qui auraient changés ? Difficultés financières ayant restreint les activités proposées ?...)

Nous aurons probablement des réponses prochainement.

ARTS DU CIRQUE: où en est-on (CMN, livret JO, festivals, contact avec le ministère de la culture, fiche du règlement fédéral) ? Nous rappelons que le SNEP-FSU est très attentif à ce sujet parce qu'il a été saisi par nombre d'animateurs d'AS et qu'il considère que l'UNSS doit respecter la spécificité artistique de ces pratiques notamment la forme des rencontres et l'inscription des AS dans ces dernières.

La DNA en charge des arts du cirque étant absente à l'AG (championnats de France de danse...), nous n'avons pas eu de réponse. Par ailleurs, nous savons que le travail continue au sein de la « CMN en voie de construction ». Nous avons demandé à ce que nous fassions un point avec elle à la rentrée

REGLEMENT FEDERAL: bilan du nouveau règlement fédéral

- constitution des équipes cross,
- mixité possible et/ou obligatoire dans certaines activités
- les championnats de France des LP
- accès des LP dans les championnats de France
- effets sur les licencié-es Sénior-es dans les sports co (un questionnaire vers les académies est-il envisagé?)

Nous n'avons pas eu de réponse car les bilans demandés sont en cours. Nous avons donc ré-insisté pour que les réunions au plan local se penchent sur les questions posées et puissent être étudiées finement.

-FICHES "ARTS" (arts du cirque, danse chorégraphiée): y en aura –t-il dans le prochain règlement fédéral ?

Le DNA en charge de la question étant indisponible pour l'AG, nous reporterons cette question ultérieurement.

LE SNEP-FSU DEMANDE L'OUVERTURE D'UNE REFLEXION NATIONALE SUR LES CONTENUS DU SPORT SCOLAIRE à laquelle doivent être associés un maximum d'enseignant-es d'EPS (animateurs-trices d'AS, coordonnateurs-trices de district, membres de CMR, cadres UNSS). La liste et le nombre d'activités à finalité nationale doivent être au cœur de cette réflexion ainsi que la question d'une meilleure liaison CMR-CMN dont la désignation des membres doit être transparente et explicitée.

Nous n'avons pas eu de réponse à cette question mais reviendrons bien évidemment dessus, car c'est un des points que nous nous sommes notamment fixés lors du congrès du SNEP-FSU en mars 2017.